

# La reconnaissance d'une minorité

**JULIEN GRAF**

Soulagement pour la communauté francophone de Nidau: les petits Romands de la commune pourront bel et bien continuer d'aller suivre leur cursus en français en Ville de Bienne. Ainsi en ont décidé hier les ayants droit nidowiens, désavouant au passage leurs autorités. Par 54,5% de non, ils ont refusé la proposition du Conseil de ville de biffer l'article 4 du Règlement scolaire. En chiffres absolus, 1139 «non» ont été glissés dans l'urne, contre 951 «oui», soit 45,5%. Le taux de participation s'est élevé à 47,8% soit une «très forte participation», selon le chancelier de Nidau Stephan Ochsenbein.

A l'occasion d'un point-pressé organisé hier après-midi au siège de l'administration communale, la maire de Nidau Sandra Hess a dit prendre acte de cette décision. «Les citoyens ont délivré un message clair. Je constate qu'ils sont prêts à prendre en compte les coûts supplémentaires en matière de formation découlant de cette situation», a réagi l'élue libérale-radical. Pour mémoire, le Conseil de ville avait à une courte majorité accepté la proposition de l'exécutif de supprimer cette offre avec pour objectif d'économiser quelque 150 000 francs par an.

Rappelant une nouvelle fois que la volonté du Conseil municipal n'avait rien d'une sanction envers les quelque 20% de Romands domiciliés dans la commune et que cette décision relevait uniquement d'une question de politique financière, Sandra Hess s'est toutefois dite satisfaite pour les familles et les enfants romands de sa commune: «La bonne cohabitation entre Romands et Alémaniques pourra perdurer. Mais il est sûr que les économies que nous ne pourrions réaliser seront répercutées ailleurs», a prévenu la maire, sans préciser quel autre domaine serait touché. «L'élaboration du budget 2015 nous le dira», s'est-elle contentée d'indiquer.

## Place aux négociations

Présent aux côtés de Sandra Hess, le conseiller municipal en



Le conseiller municipal Marc Eyer, la maire Sandra Hess et le chancelier Stephan Ochsenbein hier lors de la proclamation des résultats. OLIVIER GRESSET

charge de la formation, de la culture et du sport, Marc Eyer, a pour sa part souligné que le Conseil municipal «allait sans attendre se mettre au travail pour satisfaire la volonté populaire. Nous reprendrons contact avec les autorités biennoises pour mettre sous toit une convention qui devrait entrer en vigueur en prévision de l'année 2015/2016.» L'élue socialiste a aussi martelé que l'exécutif s'engagerait afin que les élèves scolarisés provisoirement depuis la rentrée d'août 2013 puissent continuer à fréquenter les établissements biennois.

## Comité référendaire soulagé

Réuni sur la terrasse d'un restaurant situé juste en face de l'administration nidowienne, le comité interpartis de soutien au référendum n'a pas manqué d'afficher sa satisfaction. «Je suis soulagé pour Nidau», a réagi à chaud le conseiller de ville Jean-Pierre Dutoit. Membre du Parti radical romand (PRR), l'élue avait été à l'origine du référendum ayant abouti en décembre dernier. «Contrairement à ses élus politiques, le peuple a compris que la minorité francophone doit continuer de vivre en bonne harmonie avec

les Alémaniques. Ce sont d'ailleurs eux qui ont fait la différence. Leur soutien a été essentiel afin de remettre les choses en place», a estimé Jean-Pierre Dutoit.

Un avis partagé par le coordinateur du comité de soutien au référendum et ancien député PRR au Grand Conseil, Willy Pauli: «Ce résultat n'est pas une victoire des Romands mais une victoire de Nidau qui a montré qu'elle tenait à son bilinguisme».

Et le président d'honneur du PRR de maintenir la pression sur

le Conseil municipal, prié de trouver une solution pour que la quinzaine d'enfants devant entamer leur scolarité en août puisse le faire dans la capitale seelandaise. «Ce serait un non-sens qu'ils doivent fréquenter l'école alémanique durant une année. Nous allons tenter d'entrer en discussion avec le Conseil municipal.»

## Pas d'année transitoire à Nidau?

Questionné à ce sujet, Marc Eyer s'est contenté de botter

en touche, n'excluant toutefois pas qu'une solution soit finalement trouvée. «La planification des classes enfantines pour l'année scolaire 2014/2015 a déjà été faite et prévoit initialement que les élèves aillent à l'école en allemand à Nidau durant cette année transitoire. Je ne peux pas encore dire s'ils seront scolarisés à Bienne ou à Nidau, cela dépendra des discussions avec Bienne», s'est contenté de souligner le conseiller municipal. ●

## Pour Bienne, «un résultat rassurant»

**RÉACTION DE LA VOISINE** La décision des ayants droit nidowiens de permettre à leurs écoliers de fréquenter les écoles de la capitale seelandaise dans leur langue n'a pas manqué de faire réagir les autorités biennoises. Par la voix de Cédric Némitz, directeur de la Formation, de la culture et du sport, elles ont fait part, avec retenue, de leur satisfaction. «Nous prenons connaissance de ce résultat que nous jugeons rassurant. Il permettra de renforcer le bilinguisme dans l'agglomération biennoise et plus globalement dans la région», a observé le conseiller municipal socialiste. Confirmant que des discussions avec les autorités nidowiennes auraient lieu dans les jours, voire les semaines qui suivent, Cédric Némitz a affirmé «avoir bon espoir que des solutions raisonnables et

pour le bien des élèves soient trouvées». La quinzaine d'élèves appelés à être scolarisés en français lors de la prochaine rentrée d'août pourront-ils l'être à Bienne? «Cette décision appartient à Nidau. Je peux concevoir qu'en matière de planification tout n'est pas simple. Mais en ce qui nous concerne, il est possible de les accueillir dès la rentrée», a soutenu l'élue biennoise.

**«TOUCHE PAS À MES WELSCH»** Lancée en parallèle au référendum, la vente des pin's «Touche pas à mes Welsch à Nidau» a permis de récolter la coquette somme de 2175 francs. Cet argent sera symboliquement reversé à la commune de Nidau pour prendre en charge les frais d'écolage et de transport des élèves romands de la localité. ● **JUG**



**COMMENTAIRE**

**JULIEN GRAF**  
jgraf@journaldujura.ch

## Une ville qui tient à son bilinguisme

Contrairement à la majorité Conseil de ville, les citoyens de Nidau ont vu juste. A une confortable majorité – 54,5% –, ils ont cloué au pilori les velléités d'abandon du bilinguisme prônées par une partie de leurs élus sur l'aide de menues économies.

Miracle de la démocratie directe en dernier recours par le Parti radical romand, a permis au peu d'avoir son mot à dire. Et de cogérer la monumentale bourde d'une classe politique qui n'a su reconnaître à sa juste valeur un accord pourtant garant de cohésion sociale.

Ce bilinguisme, tant vanté l'année dernière, qu'il ne coûte rien d'autre que belles paroles, a été lamentablement mis à mal par l'ancien maire Adrian Kneubühler et sa successeur Sandra Hess. Ils ont eu beau jeu de marteler qu'ils n'avaient rien contre la minorité romande établie dans leur commune. Question était ici uniquement politique financière. L'exercice comptable 2013 – qui a révélé une bénéfice de 1,3 million pour la commune, alors qu'elle prévoyait un déficit de 2,7 millions – a sans doute achevé de convaincre les derniers indécis. Parmi eux une bonne partie d'Alémaniques, sans qui ce tournement de manivelle n'aurait pu se produire. Le comité référendaire l'a très justement rappliqué à l'issue du verdict: ce résultat n'est pas une victoire de Nidau contre Goliath. Ce n'est pas la victoire d'une minorité romande devant sans cesse lutter pour préserver ses acquis.

Non, cette victoire est celle de la ville située à la frontière des langues tenant mordicus à son bilinguisme. En disant «non» à l'adoption de cet article 4 figurant dans le Règlement scolaire, les ayants droit, Romands ET Alémaniques, ont dit «oui» à cette cherté si caractéristique de toute une région. ●